Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_071-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT

Séance du Lundi 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 20 avril à 19h30, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	23
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	05
Nombre de conseillers municipaux absents	01
Nombre de votants	28

Date d'envoi des convocations : Mercredi 8 avril 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Delphine JEANNIN, Alain LOUIS, Sylvaine TEXIER, Jean-Pierre LE METAYER, Albane DIEU, Pierre-Alexandre PABOEUF, Alain GUENEGO, Patrick ROGER-DALBERT, Marie HAMEL – FAURE, Evelyne LE NORMAND, Nicolas FIEVET, Anthony LECOINTRE, Hélène BERTRAND-KOUIDER, Anne LE BODO, Jennyfer PRADET, Maïna ALLAIN, Kevin MENANT, Dominique BARDET, Gisèle QUIRIN

Procurations :
M. Laurent GUERISSE à Mme Marie HAMEL - FAURE
Mme Elise PIGNARD à Mme Sylvaine TEXIER
Mme Sylvie LE BIDEL à M. Anthony LECOINTRE
M. Vincent THEBAUT à Mme Evelyne LE NORMAND
Mme Maryse GERARD à M. Dominique BARDET

Absent :
Mme Rachel GUIHARD

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexandre PABOEUF

Délibérations publiées le : Mercredi 22 avril 2026

2026 – 071 DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE - 2 DÉLÉGUÉS

Créé en 2007, les objectifs du chantier nature et patrimoine sont :

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_071-DE

- d'assurer une prestation de service par la mise en valeur des espaces verts naturels et la rénovation du petit patrimoine bâti sur la Commune

- de proposer une activité salariée dans le cadre d'un contrat aidé à des personnes en recherche d'une insertion professionnelle durable.

Le chantier est géré par la Commune et bénéficie du co-financement de l'Union Européenne (Fonds Social Européen), de l'état (DDETS) et du Conseil départemental.

Le Conseil municipal doit donc désigner les 2 délégués auprès du Chantier Nature et Patrimoine.

M. Alain LOUIS et Mme Hélène BERTRAND – KOUIDER font acte de candidature et sont élus à l'unanimité.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 22 avril 2026.

Le secrétaire de séance
Pierre-Alexandre PABOEUF

Le Maire,
Boris LEMAIRE